



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Céline TONOT	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Benoît BORDAT		Monsieur Adrien GUENE

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Organisation de la 4ème édition des Assises Territoriales de l'Agroécologie et de l'Alimentation (ATAA) les 21 et 22 septembre 2026 - Convention avec l'association Terres en Villes

Le conseil métropolitain du 27 novembre 2025 a permis d'acter le principe de tenir à Dijon la 4^{ème} édition des Assises Territoriales de l'Agroécologie et de l'Alimentation. Cet évènement organisé en biennale au niveau national se tiendra à Dijon les 21 et 22 septembre 2026. Il rassemblera entre 800 et 1000 participants, parmi lesquels des représentants des collectivités locales, de l'État, du monde agricole, des entreprises de la filière alimentaire, des chercheurs, des experts, des étudiants, des élus et des acteurs associatifs et citoyens. Plus de 40 intervenants de niveau national et international sont attendus pour les séances plénières et les sessions parallèles.

L'appel à contributions pour l'organisation et interventions en ateliers a remporté un grand succès puisque près de 400 contributions ont été déposées par plus de 600 contributeurs. La sélection organisée par le Secrétariat Permanent et le Conseil Scientifique et Technique des Assises a mobilisé 40 experts-évaluateurs et permis de retenir près de 250 interventions. Les partenaires dijonnais de l'évènement ont proposé 18 visites de terrain pour le 22 septembre matin permettant d'accueillir 450 visiteurs en parallèle des sessions d'ateliers. Pour la première fois, les Assises s'ouvrent à l'international en accueillant 6 délégations étrangères dont une délégation québécoise et deux grands témoins européens : Stefanos Fotiou, expert des Nations-Unies en matière de développement durable de la Food Agriculture Organisation et Fabio Ciconte, écrivain italien et président de l'association Terra.

Pour réussir cette ouverture à l'international, Dijon métropole souhaite établir un partenariat avec l'association Terres en Villes qui porte le secrétariat permanent des Assises Territoriales de l'Agroécologie et de l'Alimentation (ATAA) depuis le 1^{er} janvier 2026. Cette association créée en 2000, basée à Paris est le réseau de référence de la transition agricole et alimentaire dans les territoires. Unique en son genre, le réseau réunit des collectivités territoriales, des professionnels agricoles et des acteurs des systèmes alimentaires territorialisés. Terres en Villes compte aujourd'hui trente-cinq membres, représentant dix-sept territoires, aux profils géographiques, démographiques et économiques variés. Elle porte en particulier l'animation du réseau France PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) et participe à différentes initiatives favorables à la transition alimentaire au niveau européen et au sein de la francophonie. Elle connaît donc bien les interlocuteurs des réseaux de la transition alimentaire dans d'autres pays que la France.

Pour ce faire, Dijon métropole doit passer une convention de partenariat avec Terres en Villes fixant les objectifs et contenus du partenariat. Cette contribution à l'ingénierie d'élaboration des interventions de spécialistes internationaux et le financement éventuel de leur venue à Dijon fait l'objet d'une subvention de 6 000 €, somme forfaitaire déjà incluse dans le budget prévisionnel des dépenses de cette manifestation.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la convention de partenariat entre Dijon métropole et Terres en Villes jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits nécessaires de 6 000 € TTC forfaitaires seront prélevés sur l'exercice en cours inclus dans le plafond de dépenses déjà fixés par la délibération du conseil métropolitain du 27 novembre 2025.

SCRUTIN POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 5 PROCURATION(S)

